



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI  
QUE DIEU L'ASSISTE**



# **Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 24ème anniversaire de la Marche Verte**

"Louange à Dieu

"Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons

"cher peuple

Conformément à la tradition instaurée par notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'entoure de son infinie Miséricorde, pour commémorer le lancement de la glorieuse Marche Verte, nous sommes heureux de t'adresser, à l'occasion de son vingt-quatrième anniversaire, un discours dans lequel nous t'invitons à méditer cet événement unique en son genre qui constitue l'une des étapes du combat que tu as mené, cher peuple, pour recouvrer ton indépendance et parachever l'intégrité territoriale du pays.

Ce fut, en effet, dans une profonde symbiose entre nos fidèles sujets, au nord et au sud du Royaume - une symbiose que les liens d'échange constants et les valeurs de patriotisme sincère ont renforcée à travers l'histoire -, que s'est réalisée l'unanimité autour de ce combat auquel les valeureux Moujahidine que sont les fils du Sahara ont grandement contribué, lorsqu'ils ont pris, dès le début, des positions héroïques sur les fronts politique, militaire et culturel, pour défendre leur appartenance indissoluble à la patrie et manifester leur attachement indéfectible à leur marocanité et leur profonde loyauté au glorieux Trône Alaouite, ce qui a mis en échec tous les plans colonialistes qui recouraient tantôt à des manoeuvres de séduction, tantôt à la menace et à la confrontation violente.

Cher peuple,

La célébration de cet anniversaire exceptionnel nous interpelle pour tirer les enseignements de la Marche Verte qui constitue désormais un événement saillant tant pour le Maroc qu'au niveau mondial.

Son originalité réside d'abord dans son caractère pacifique qui s'est manifesté dès les premières étapes diplomatiques qui l'ont précédée, particulièrement au niveau de l'organisation des Nations-Unies qui a soumis l'affaire à la Cour internationale de justice, laquelle a rendu son avis reconnaissant l'existence entre le Maroc et le Sahara de liens juridiques et de rapports d'allégeance.

La Marche s'est ensuite organisée, rassemblant différents volontaires parmi les citoyens: femmes, enfants, jeunes et moins jeunes, de tous les métiers et professions. Tous ont afflué pour prendre part à l'événement, avec une discipline rigoureuse, depuis les rassemblements au niveau des provinces jusqu'à l'entrée triomphale au Sahara, avec pour seules armes le Saint Coran et le drapeau national, brandis par les marcheurs glorifiant Dieu avec tout l'effet que cette évocation produisait sur les cœurs les emplissant de foi et suscitait comme mobilisation enthousiaste, stimulant le courage et la ferveur.

Ce caractère pacifique de la Marche Verte ne signifiait nullement une incapacité ou une faiblesse quelconque de notre part. Il était plutôt l'expression d'un choix dicté, certes, par notre foi en Dieu mais aussi par notre confiance en nous-mêmes et en notre bon droit, tout en demeurant fin prêts à défendre la terre, à préserver la dignité et à sauvegarder les vies humaines le cas échéant.

Dès que l'artisan de la Marche verte, notre vénéré père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, en a donné le signal dans son discours historique du 5 novembre 1975 à Agadir, la marche a pris son départ pour rejoindre le Sahara, rebroussant ensuite chemin à l'appel du regretté Souverain après qu'elle eut réalisé pleinement ses objectifs.

En vue de conforter cet éclatant succès, de raffermir le sentiment de quiétude et de confiance, de faire prévaloir ses convictions, de marquer son attachement aux sages procédés pacifiques, et dans le souci d'éviter à la communauté africaine toute dissension, le Maroc a accepté en 1981 le principe d'un référendum sous l'égide de l'organisation des Nations Unies.

Si le référendum continue de piétiner pour des raisons fallacieuses indépendantes de la volonté du Maroc, il n'en reste pas moins que dans ses aspects populaire et spontané, ce référendum se concrétise à tout instant,

conforté par l'œuvre de développement continu que connaît le Sahara. Nous demeurons toutefois engagés par le plan des Nations Unies à condition que toutes les personnes originaires du Sahara soient inscrites sur les listes des votants pour participer à ce référendum.

Cher peuple,

Au moment où nos provinces du sud connaissent un développement impressionnant et une prospérité remarquable, des actes de vandalisme ont été commis dernièrement, comme tu le sais, dans la ville de Laâyoune suite à des revendications sociales.

Ces événements ont été exploités pour propager de fausses rumeurs et porter atteinte à la réputation du Maroc, alors qu'il s'agit d'actes commis en violation flagrante de la loi et d'atteintes à l'ordre public, qui ont conduit à la destruction de biens publics et à l'atteinte de la propriété privée.

A cet égard, nous souhaitons réaffirmer que notre choix de la démocratie est irréversible et que la démocratie est aussi une responsabilité. Nous appelons à ce qu'elle ne soit pas utilisée à mauvais escient, et tout dépassement ou transgression de nature à porter atteinte à l'ordre public tombera sous le coup des dispositions légales en vigueur.

Cher peuple,

Nous nous sommes engagé à traiter le dossier du Sahara marocain selon une vision nouvelle, permettant d'agir avec équité, objectivité et réalisme. Ainsi, en présidant la réunion de la commission Royale de suivi des affaires sahariennes, nous avons donné nos Hautes instructions pour consacrer une enveloppe financière destinée à résoudre le problème du chômage dans ces provinces, à apporter des facilités aux étudiants en matière de transport et à permettre l'intégration sociale des handicapés.

Ces instructions ont porté également sur la réactivation du conseil Royal consultatif pour les affaires sahariennes et l'élection de ses membres, en associant les fils de cette région afin qu'ils soient représentés au sein de la commission Royale, avec ce que cela exige comme révision des textes législatifs et des procédures réglementaires pour l'élection du conseil dans l'honnêteté et la transparence, ce qui nous a amené à former une commission et à en confier la présidence à notre Premier ministre.

Nous avons aussi donné nos instructions en vue de porter davantage d'intérêt aux questions de l'habitat et à la situation des camps Al Wahda.

Pour atteindre les objectifs que nous visons à travers ces instructions, et que nous souhaitons voir traduire notre haute sollicitude à l'égard des provinces du sud, nous avons décidé d'élargir le domaine de gestion des affaires locales au profit de leurs habitants, et de leur permettre d'assumer la responsabilité de cette gestion dans le cadre de la régionalisation à laquelle notre regretté père avait appelé en 1996 dans le discours marquant l'anniversaire de la Marche Verte.

Nous oeuvrerons, par la grâce de Dieu, à sa généralisation avec tout ce que cela implique comme décentralisation que nous estimons correspondre aux spécificités inhérentes à la richesse de la nature du Maroc et de sa culture, dans le cadre d'une pluralité cohérente et d'une diversité harmonieuse.

Nul doute que la politique que nous menons s'enrichit par la pratique et ne manquera pas de donner les résultats escomptés.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler que les portes du Maroc restent ouvertes devant ses fils où qu'ils se trouvent, afin qu'ils contribuent à la bataille du développement, de la modernisation et de la démocratie.

Nous réitérons l'appel lancé par notre vénéré père, que Dieu l'entoure de son infinie Miséricorde, à l'adresse des égarés pour leur dire: "la patrie est clémente et miséricordieuse".

Cher peuple,

En célébrant cet anniversaire national qui nous est cher, à travers l'évocation du souvenir de ses faits saillants et de ses significations les plus pertinentes, nous escomptons en tirer davantage d'enseignements pour nous éclairer la voie afin d'aborder, avec le même esprit de la Marche Verte, les nombreuses marches que nous avons choisi d'entreprendre pour la réalisation des réformes et des changements nécessaires, l'objectif étant de promouvoir le Maroc uni et de le rendre apte à accéder, par la grâce de Dieu, au rang qui doit être le sien, au siècle prochain, dans le concert des nations développées.

"Seigneur,

Ne dévie point nos cœurs après nous avoir conduits sur le droit chemin. Accorde-nous Miséricorde de ta part. Tu es le suprême donateur" (Coran).

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous".